



Les P'tites infos des Comores

Mai

2008

n°14

ipns

Équipe éditoriale :

Nicolas Chavalard et Annick Bouchot.

Siège social :

23 Les Mûriers

71600 Saint-Léger-lès-Paray

Tél : 03 85 81 32 51

Contact :

comores.horizon@laposte.net

Tél : 06 77 38 39 74

Site internet :

www.comores-horizon.org

ÉDITO

Au terme de deux mois intenses après l'arrestation du colonel Bacard, les élections qui éliront le futur président de l'île d'Anjouan ont été fixées au 15 juin, date du premier tour, et au 29 juin, date du second tour. Cinq hommes se présentent à cette élection.

L'horizon s'est quelque peu dégagé mais il reste beaucoup à faire pour stabiliser la situation aux Comores.

Nicolas Chavalard

Politique / Economie

Les sages femmes en colère

Début mai, l'Association comorienne des sages femmes a fait connaître sa colère concernant le niveau très bas des rémunérations à l'occasion de la Journée internationale des sages femmes.

Deux initiatives autour du riz

Le Centre national de recherche en exploitation agricole (CNREA) des Comores entend pouvoir mettre à la disposition des consommateurs du riz à 0,35 euro (100 francs comoriens) le kilo, a déclaré mercredi à la PANA, Moutuon Zakoine, animateur du Centre.

Une banque tanzanienne, Exim Bank, dont une agence vient d'ouvrir ses portes à Moroni, a donné son accord de principe pour financer une opération exceptionnelle d'importation de riz destiné à assurer la sécurité alimentaire aux Comores, a appris la PANA de source gouvernementale.

Des projets, des projets et encore des projets

Fin mai, le ministre en charge du secteur des Investissements aux Comores, Said Attoumane, a annoncé jeudi, l'ouverture prochaine dans l'archipel, de deux institutions universitaires, lors de l'inauguration d'une clinique médicale du Croissant Rouge iranien, en présence du président Ahmed Abdallah Sambi.

Le groupe saoudien de construction Comoro-Gulf Holding vient de signer avec les autorités comoriennes la lettre d'intention pour la construction du village touristique de Bangoi-Kouni, à quelques mètres du Lac Salé, mais aussi la construction d'un quai en eau profonde au port de Moroni.

La France financera la construction d'une maternité et un projet de développement agricole sur l'île comorienne d'Anjouan, a annoncé le secrétaire d'Etat français chargé de l'Outre-mer, Yves Jégo, lors de sa visite mi-mai.

L'Union des Comores a procédé dimanche 18 mai à l'inauguration de sa nouvelle aérogare, financée à hauteur de 7 millions d'euros par la République populaire de Chine et l'Agence française de développement (AFD).

Politique / Economie

Rapatriement interdit des ressortissants entrés clandestinement sur l'île de Mayotte

Début avril, l'Union des Comores décidait de ne plus accepter sur son territoire les Comoriens en situation irrégulière à Mayotte expulsés par les autorités françaises dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine.

Un président comorien à la COI

L'Union des Comores a succédé aux Seychelles à la présidence tournante de la Commission de l'océan Indien (COI). Le passage du témoin été effectué entre le ministre Patrick Pillay des Seychelles et le ministre comorien des Finances et du Budget, Mohammed Ali Soilih.

Le budget de l'armée sera revu à la hausse

Le président de l'Union des Comores, Ahmed Abdallah Sambi, envisage de revoir à la hausse le budget de la défense nationale pour permettre à l'armée comorienne de mieux assurer sa mission.

Le livre qui accuse le président comorien de séparatisme

Dans son dernier livre paru début avril, l'ancien ministre comorien des Affaires étrangères, Soeuf Mohamed El-Amine, accuse le président comorien Ahmed Abdallah Sambi d'avoir appuyé le séparatisme d'Anjouan en 1997, immédiatement démenti par le ministre de l'Education nationale et porte-parole du gouvernement comorien, M. Abdourahim Saïd Bacar. Mohamed El-Amine Soeuf, ministre des Affaires étrangères des Comores entre 1999 et 2005, est un diplomate de carrière, qui s'est installé en France depuis la chute du colonel Azali en 2006.

La crise d'électricité s'accroît

Début avril, une partie de la capitale, Moroni, et plusieurs zones de l'île de Ngazidja ont été plongées dans le noir. Pourtant, le niveau de production de la société comorienne de l'eau et de l'électricité (Ma-Mwé) est très satisfaisant d'après le directeur Salim Ali Soilih. Malheureusement, la Société comorienne des hydrocarbures (SCH) refuse de livrer du carburant à la Ma-Mwé tant que cette dernière ne se sera pas acquittée de ses arriérés de paiements de gazole qui s'élèvent aujourd'hui à 2,8 milliards de Franc comoriens.

Fête du travail : une grande première à Moroni

À l'occasion de la fête du travail, la ville de Moroni a connu sa plus importante mobilisation syndicale de ces dernières années avec comme le versement régulier des salaires, la lutte contre la vie chère et le dialogue social comme mots d'ordre.

Les jeunes interdits de bal

Début mai, le gouvernement de l'Union des Comores a interdit aux jeunes d'organiser des bals, estimant que ces manifestations contribuent à la dépravation des mœurs, notamment chez les mineurs.

Une unité de dialyse

L'Union des Comores s'apprête à installer sa première unité de dialyse à l'hôpital principal El-Maarouf de Moroni.

Condoléances aux victimes en Chine

Fin mai, le président des Comores Ahmed Abdallah Sambi a présenté mercredi ses profondes tristesses et sympathie aux victimes du violent tremblement de terre qui a secoué le Sud-Ouest de la Chine le 12 mai.

Environnement / Culture

Célébration de la journée Nationale sur les Tortues marines

Le 28 mai était organisée la journée nationale sur les tortues marines à Moheli. Cette journée de la tortue est organisée par l'A.D.S.E.I depuis 1999. En fait, suite à un appui du projet Programme Régional Environnement de la COI/UE, l'association a obtenu un appui qui a permis la construction de la Maison Tortue à Itsamia. Cette journée a pour objectif principal la sensibilisation des comoriens sur la valeur écologique, touristique voir économique de la tortue marine aux Comores.

Résidence Ylan-Ylang, premier film dans l'histoire des Comores

Lors du festival de Cannes, la Semaine de la Critique a présenté le court-métrage "Résidence Ylang-Ylang", premier film en 35 mm tourné dans l'histoire des Comores. "Résidence Ylang-Ylang", d'une durée de 20 minutes et de coproduction française, a été réalisé par la jeune Hachimiya Ahamada. Il raconte l'histoire de Djibril, un modeste paysan qui perd sa cabane dans un incendie.

Comores Music Awards

La dixième cérémonie des Comores Music Awards a eu lieu le 17 mai 2008 au Millénaire de Savigny-le-Temple, France. Voici le palmarès : artiste masculin pour Kolos, folk pour Achimo, meilleur album pour Zahariva, meilleur Dj's pour DJ Omar, mgoro pour Papa Lamour, rap pour TLF, reggae pour Mawana Slim, révélation pour Rwayda, r'n'b pour Saïd, toirab pour Sultan, trophée d'honneur pour Soprano, trophée Jade pour Peta, world music pour Chebli et zouk pour Bertone.

Faits divers

Nouveaux naufragés de kwassas

Dans la nuit du lundi 7 au mardi 8 avril, un kwassa en provenance d'Anjouan a fait naufrage au nord-ouest de Mayotte, à l'ouest de l'îlot M'tsamboro. Au total, 32 personnes étaient à bord : 30 ont été secourues et 2 sont portées disparues.

Dans la soirée du samedi 12 avril, une embarcation a quitté les côtes de Papani, au sud de Domoni, avec à son bord cinquante candidats à la migration. Les hommes, femmes et enfants qui se partageaient les places dans la vedette n'auront même pas parcouru deux cent mètres avant que celle-ci ne chavire. Bilan : deux morts, quatre rescapés et une quarantaine de disparus.

Le véhicule de l'ambassadeur caillassé

Le pare-brise de la voiture de Christian Job, ambassadeur de France aux Comores depuis 2005, a été cassé lundi 14 avril, par des jeunes lors de son passage dans le quartier d'Itsandra plage.

Ahmed Soilihi est mort

Le plus important chef religieux de la confrérie Shaduliya, Cheikh Ahmed Soilihi, s'est éteint à l'âge de 81 ans dans la nuit de vendredi 18 à samedi 19 avril à M'tsapéré (Mayotte). La confrérie Shaduliya est l'une des cinq confréries présentes dans l'archipel des Comores. Les trois ordres les plus connus sont les confréries Qadriya, Shadhuliya et Rifaiya; les deux autres, moins répandues, se nomment Alawiya et Dandariya.

Crise à Anjouan

Voici les principaux événements à Anjouan « au jour le jour » depuis l'arrestation du colonel Bacar

Fin mars, le colonel Bacar est arrivé à la Réunion où il devait être jugé en comparution immédiate. Finalement, il a été assigné à résidence à la Réunion à la suite de l'annulation de la procédure judiciaire ouverte à son encontre.

Lailizamane Abdou Cheik a été nommé le 31 mars, président par intérim à Anjouan, avec pour mission d'organiser, dans un délai de trois mois, un nouveau scrutin sur l'île.

Le 1er avril, l'arrêté de reconduite à la frontière de Bacar a été transformé en arrêté de reconduite aux frontières, mardi soir. Ainsi il pourra être envoyé dans n'importe quel pays qui l'acceptera.

Le 4 avril, Bacar a été écroué à la Réunion après la "demande d'arrestation aux fins d'extradition" formulée par la justice des Comores. "Cette incarcération fait suite à une demande d'arrestation aux fins d'extradition, formulée par le ministre de la Justice des Comores, auprès du gouvernement français", a déclaré à la presse le procureur adjoint Jean-Robert Dobanton.

Le 5 avril, pour sa première visite à Anjouan après la libération de l'île par l'armée comorienne et les forces de l'Union Africaine, le président comorien, Ahmed Abdallah Sambi, a eu droit à tous les honneurs.

Le 8 avril, le gouvernement de l'Union des Comores a renouvelé sa demande auprès de la France pour que le président déchu de l'île d'Anjouan, Mohamed Bacar, soit extradé et puisse être jugé à Moroni.

Parallèlement, le président de la Fédération comorienne des droits de l'Homme (FCDH), Nassur Mohamed Riziki, a annoncé le 11 avril que son organisation mettait la dernière main à un rapport qu'elle rendra public sur l'univers du président déchu de l'île d'Anjouan, Mohamed Bacar, en matière des droits de l'Homme.

Dans un rapport publié le 14 avril, la Fédération comorienne des droits de l'Homme (FCDH) indique avoir recensé 300 cas de tortures et de violences physiques sous le régime Bacar.

Le 16 avril, 47 militaires, officiers et sous-officiers de la Force de la gendarmerie d'Anjouan (FGA), arrêtés après le débarquement de la coalition AND/UA le 25 mars dernier, ont été transférés à Moroni par voie maritime.

Le 18 avril, la chambre d'instruction de la cour d'appel de Saint-Denis a ordonné la remise en liberté du colonel Mohammed Bacar et de ses hommes, qui ont été aussitôt assignés à résidence. Le gouvernement comorien a alors décidé de s'attacher les services de l'avocat français, Me Jacques Vergès, pour défendre le dossier relatif à l'extradition du colonel Mohammed Bacar vers Moroni.

Le 7 mai trois mois de prison avec sursis ont été requis devant la cour d'appel de Saint-Denis à l'encontre de Mohammed Bacar pour entrée irrégulière en France et détention d'armes. L'arrêt de la cour d'appel, mis en délibéré, sera rendu le 5 juin.

Le 10 mai, la Commission électorale nationale indépendante des Comores a annoncé à Moroni, que le premier tour de l'élection présidentielle de l'île autonome d'Anjouan se déroulera le 15 juin et le second le 29 juin. Cinq candidats sont en lice : Mohamed Djanfari, ancien vice-président de l'assemblée nationale ; Moussa Toybou, ex-ministre sous le régime Djohar ; Bacar Abdou, député à l'assemblée de l'île d'Anjouan ; Bastoine Soulaïmane, magistrat de formation et ancien président de la Cour d'appel à Anjouan et Soundi Abdoulouf, retraité de l'armée française.

Jeudi 15 mai, la préfecture de la Réunion a annoncé que la demande d'asile de l'ancien président d'Anjouan avait été rejetée par l'Ofpra. Mais face aux risques de persécution, il ne sera pas renvoyé aux Comores.